

**Avis du Comité Économique et Social
sur le projet d'aménagement du Champ de Mars
présenté en séance plénière du Conseil municipal le 15 janvier
2004**

Rapporteur : Alain LE FLOHIC

Le Comité économique et social qui travaille cette année sur l'espace urbain briochin en rapport avec l'image de la ville a débattu sur l'aménagement du Champ de Mars.

L'avis que nous transmettons au Conseil municipal se veut une suite de réflexions pour aider les élus à faire leur choix.

L'aménagement du Champ de Mars engage l'avenir de St Briec. Ce n'est pas un choix ponctuel. L'aménagement qui sera décidé aura des conséquences importantes sur toute la ville comme a pu l'avoir dans le passé la création des halles, l'ouverture de la Passerelle, la construction du "chapeau de napoléon"...

Cet aménagement peut avoir une fonction de réparation ou d'amélioration des liaisons entre les différents pôles.

Historiquement, le Champ de Mars est un espace public. Il nous semble que l'espace aménagé devra rester ou redevenir un espace ouvert.

L'aménagement du Champ de Mars doit s'inscrire dans une politique cohérente qui relie harmonieusement les autres espaces du centre : Mairie, Place de la poste, l'espace Charner et les quartiers..

Il faut renforcer l'attractivité du centre ville, de tout le centre ville. Le nouvel espace commercial doit être ouvert vers le reste du centre ville avec ses commerces. Il faut éviter de construire une bulle qui se suffit à elle-même comme par exemple l'espace Columbia de Rennes. Ce nouvel espace commercial doit avoir une dimension différente des grandes surfaces de la périphérie. Le commerce qui va s'implanter ne doit pas être concurrent de celui actuellement présent mais complémentaire. Attention à la standardisation avec comme dans toutes les villes les mêmes enseignes. Danger à accentuer les trous dans la rue St Guillaume. Il faut encourager la création de petits commerces originaux..

Le centre ville ne doit pas se dévitaliser. Il faut des espaces de bureau et d'administration qui crée de la vie, fait vivre les cafés, brasseries.. Il faut aussi réfléchir en terme de services : halte garderies, crèches, cybercafés...

La culture doit avoir toute sa place dans ce nouvel espace. Alors que l'un des cinémas du centre ville va partir à la périphérie, il nous semble qu'un deuxième cinéma complémentaire du Club 6 devrait trouver sa place sur le Champ de Mars. Il y a sans doute aussi à trouver une synergie entre les différents espaces culturels du centre ville : la Passerelle, le Musée, la bibliothèque municipale..

Le centre ville a besoin de verdure. Il faut profiter de l'occasion pour supprimer la coupure avec le pôle Le Braz - bibliothèque.

Le centre ville doit vivre. Des logements privés doivent être construits dans ce nouvel espace. Il nous semble important de relancer la construction de logements sociaux dans le centre ville. De nombreux espaces sont inoccupés.

St Brieuc est une ville très enclavée. Il ne nous semble pas que la construction de nouveaux parkings soient une bonne solution. Le centre ville risque de se retrouver très vite congestionné. Il nous semble que l'utilisation de parkings périphériques avec des navettes, le développement de lignes de TUB provenant des villes de l'agglomération permettraient une circulation plus fluide avec la création de voies de circulation interquartiers.

Pour conclure, l'avenir du centre de l'agglomération briochine ne doit pas être dans les seules mains des promoteurs. Une commission de suivi doit être mise en place pour suivre l'évolution de ce nouvel espace et sa cohérence avec l'ensemble de la ville.

Saint-Brieuc le 7 janvier 2004